

XILIX[®] 2000 MER

Produit de protection du bois

Emulsion aqueuse (EW) concentrée à diluer.

Fonction	Emploi	Catégorie d'utilisateurs	Type de bois
Fongicide	Traitement Préventif/Curatif	Professionnels	Bois massif

Propriétés physico-chimiques

Emulsion aqueuse (EW) concentrée
Aspect : liquide orangé
Densité (20°C) : 1 kg/L
pH : neutre
Point éclair : > 100°C (inflammable)
Substances actives biocide :

- Tébuconazole
- IPBC
- BKC
- TMAC

Efficacité

Efficacité fongicide

Efficace contre : Les basidiomycètes (pourriture cubique dont la méréule « Serpula lacrimans ») en traitement préventif et curatif des bois mis en œuvre.

Les performances du XILIX 2000 MER ont été établies à partir de l'essai normalisé d'efficacité préventive ENV12404 des fongicides de maçonnerie afin de pouvoir garantir une protection contre le développement de la méréule Serpula lacrimans.

Application

Préparation du produit prêt à l'emploi

Le XILIX 2000 MER est un produit concentré à diluer avant utilisation à raison de 10% m/m dans l'eau.

Verser la totalité de la dose concentrée dans l'eau pour la préparation du prêt à l'emploi. <ul style="list-style-type: none">➤ Soit une dose de 6L de XILIX 2000 MER + 94L d'eau.➤ Soit une dose de 21,5L de XILIX 2000 MER+ 193,5L d'eau.
--

Dans l'emballage de dilution propre, ajouter 2/3 du volume en eau. Sous agitation douce introduire 10% de XILIX 2000 MER. Compléter le volume de prêt-à-l'emploi avec de l'eau en rinçant l'emballage du produit concentré. Mélanger par agitation douce.

L'eau utilisée pour la dilution sera issue du réseau d'eau, propre et tempérée.

Obligations à remplir à chaque préparation et utilisation :

- Préparer la microémulsion sur le site de consommation du produit
- Utiliser la dose de produit concentré dans sa globalité
- Veiller à consommer sur le chantier la totalité du produit dilué

Mode de traitement

Le traitement s'effectue par application de surface (badigeonnage, pulvérisation) et/ou injection en profondeur.
L'effet du traitement est immédiat et est optimal dès l'étape de fixation.
L'aspect du bois n'est pas affecté par le traitement XILIX 2000 MER.
Compatible avec tout type de finitions.
Bien homogénéiser le produit avant application

Traitement préventif

Application par double pulvérisation à basse pression en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis. (Attention : une trop forte pression éclabousse les bois et le produit ne les pénètre pas.).

Traitement curatif

Avant d'appliquer le produit, il faut procéder :

- pour les sols, les murs et maçonneries aux opérations minimales de dépose des revêtements, piquetage, grattage, brossage des surfaces atteintes, d'éliminations des petits éléments de bois, de calage ou de fixation encastrés dans les murs (potentiellement départ d'infestation ou d'incendie lors du brûlage) suivi du brûlage à la flamme des fructifications et filaments de la Mérule.
- pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage.

Concernant les bois :

Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés.

L'injection en profondeur sur les pièces de fortes sections peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une faible pression.

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

Xilix 2000 MER peut être appliqué sur les maçonneries créant ainsi une barrière vis-à-vis de la mérule pour empêcher son développement dans le bois.

Le produit doit être appliqué jusqu'à un mètre au-delà de la zone visible de l'attaque.

Précautions d'emploi

La Mérule peut se développer dans un endroit sec car elle est capable de traverser les murs pour chercher l'humidité présente à proximité. De ce fait, toutes les causes d'humidité doivent être éliminées : infiltrations, fuites, humidité ascensionnelles ou latérales, (murs enterrés). L'humidité du bois au moment du traitement doit être <25%.

Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin.

Il est recommandé pour les bois d'effectuer un traitement complémentaire avec un produit type gel classe d'emploi 3 de la gamme XILIX contre les champignons lignivores, les insectes à larves xylophages et contre les termites.

Nettoyage du matériel

Rincer le matériel et les équipements (produit non séché) à l'eau.

Consommation

Traitement préventif et curatif : 0.5L/ m² (plusieurs applications ou injections à refus peuvent être réalisées)

Les consommations de XILIX 2000 MER sont données pour le prêt à l'emploi et varient suivant la porosité des supports et du degré d'infestation.

Séchage-Fixation

Séchage sur bois, murs : 48 heures environ,

Séchage dans les murs (injection) : 72 heures à 1 semaine environ,

en atmosphère ventilée (en fonction de la nature des supports, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Sécurité de l'utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris - France, téléphone : +33 1 40 44 30 00).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Séchage-Fixation

24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques).

Sécurité de l'utilisateur et Environnement

Se référer aux informations disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité du Produit et aux recommandations de la note intitulée « Produits de Traitement du Bois » de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité, 65 boulevard Richard Lenoir 75011 Paris - France, téléphone : +33 1 40 44 30 00).

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Classification-Etiquetage

Voir Fiche de Données de Sécurité

Sécurité de l'utilisateur

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps.

Stockage

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel.

Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention.

Durée de vie = 3 ans.

Environnement

Le résidu de produit, l'emballage et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux, sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet, et traités en centre spécialisé conformément à la réglementation en vigueur.

Les pertes liées à l'application du produit doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Les déchets de chantiers doivent être transportés en véhicule fermé ou bâché.

Pendant la totalité de la période de traitement du bois, il est nécessaire de s'assurer qu'aucun constituant du produit ne parvienne dans le sol.

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (incluant la sciure), dans un circuit de collecte approprié

Toutes les espèces de chauves-souris et de martinets étant protégées, veillez à ce qu'elles ne soient pas exposées à ce produit lors de l'application.

Les informations contenues dans ce document sont destinées à aider les utilisateurs. Elles ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité du Groupe BERKEM, les conditions d'emploi échappant à son contrôle. Les caractéristiques citées des produits fabriqués dépendent des conditions de conservation et de mise en œuvre. Les renseignements que nous donnons reflètent la réglementation en vigueur et les connaissances techniques que nous avons acquises à la date de la notification de la présente fiche. Avant toute mise en œuvre, s'assurer que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente susceptible de prendre en compte des données nouvelles.

Mise à jour : Janvier 2024

Groupe Berkem
20 rue Jean Duvert – 33290 BLANQUEFORT
Tel: 33 (0)5 64 31 06 60
www.groupeberkem.com